

Institutionnalisation de la planification-genre : vrais pouvoirs et fausses excuses

..... Claudy Vouhé¹

Article original, 2001, Londres.

.....45

Introduction

Le but de l'approche Genre et Développement (GED) est d'avancer vers un développement plus égalitaire entre les femmes et les hommes. A long terme, le but de GED est d'atteindre plus d'égalité entre les populations marginalisées (femmes et hommes) et les détenteurs du pouvoir économique et politique. Les politiques, programmes et projets de développement, qu'ils émanent des Nations unies, des organisations bi et multilatérales, des gouvernements ou des ONG², jouent un rôle important dans la configuration du développement et constituent des leviers stratégiques de changement. Depuis les années 80, divers cadres d'analyse pour la planification-genre ont été développés dans l'intention d'influencer la planification traditionnelle aveugle au genre (March, Smyth et Mukhopadhyay, 1999). Or, s'il est vrai que des progrès considérables dans la prise en compte du genre sont observables à bien des niveaux – de l'engagement des gouvernements signataires de Beijing à la pratique des agences de développement et des ONGs internationales et locales – il n'en reste pas moins que des résistances fondamentales continuent à entraver l'intégration de l'approche dans la pratique de la planification³.

La résistance s'articule autour de deux principaux arguments : le culturel, qui attribue au genre un caractère exogène, voire subversif, et la pertinence qui remet en cause le bien fondé des approches sociales dans certains types d'interventions. Or, il est évident que de nombreux facteurs endogènes justifient la prise en compte du genre et que les pratiques aveugles au genre ont aussi un impact sur les relations-genre. Par ailleurs, le

coût social et économique des approches aveugles au genre met en avant la pertinence d'une approche GED dans une perspective de développement durable. Les preuves de la valeur ajoutée de GED ne manquent pas, alors pourquoi tant de résistances ?

Parce qu'elle vise l'égalité, l'approche GED genre touche inévitablement à la question du pouvoir. Le principal argument de cet article consiste à dire que l'institutionnalisation de la planification-genre rencontre une multitude de résistances car elle remet en cause toute une série de relations de pouvoir :

- au niveau micro entre les femmes et les hommes dans les groupes “bénéficiaires” ;
- entre les femmes et les hommes en tant que planificatrices/eurs ;
- entre différentes disciplines professionnelles ;
- entre les bailleurs et les bénéficiaires ;
- entre les institutions traditionnelles de développement et les nouveaux partenaires tels que la société civile ;
- entre la société civile et les femmes et les hommes qu'elle est censée représenter.

Cet article n'est pas une contribution académique à la problématique Genre et Développement. Il est écrit avant tout à partir de l'expérience de l'auteure dans l'enseignement, la formation et la consultation-genre. La première partie propose un bref rappel théorique des relations entre développement, égalité et genre. La deuxième partie identifie différentes relations de pouvoir utilisées pour protéger des intérêts que GED pourrait affecter. La troisième partie rappelle que, de facto, ce sont des politiques aveugles au genre et des processus de changements endogènes planifiés ou non, qui, bien plus que GED, affectent les relations de genre. En guise de conclusion, l'auteure propose une réflexion sur des changements fondamentaux de planification pour une prise en compte plus explicite et consciente du genre.

Genre, développement et égalité : les grandes hypothèses

Il n'existe de consensus ni sur la définition du développement ni sur ses objectifs. En conséquence, les stratégies à mettre en place pour arriver au développement (selon la conception que l'on s'en fait) font l'objet d'incessants débats idéologiques. Un rapide rappel historique (Moser, 1993) des deux grandes propositions qui ont influencé la prise en compte du concept de l'égalité de genre dans la planification est nécessaire pour introduire le sujet qui nous préoccupe ici. La tension entre ces deux paradigmes continue à alimenter les débats contemporains qui sont cruciaux pour le futur des pays du Sud et du Nord, non seulement en termes de genre mais aussi de gouvernance et de démocratie (Bangara, 1997).

Première hypothèse : La croissance économique crée le développement et réduit les inégalités

Dans l'ère post-coloniale, les analyses des besoins des pays en développement font principalement état de carences économiques et d'infrastructures et proposent des solutions techniques pour y remédier. Quand elles sont mentionnées, les inégalités socio-économiques, y compris entre les femmes et les hommes, sont identifiées comme symptômes du non-développement et non comme *entraves* au développement. L'hypothèse selon laquelle *la croissance économique entraînerait le développement* (le "trickle down") s'est traduite dès les années 1960 par la formulation de grands programmes de modernisation de l'agriculture, d'industrialisation et d'implantation d'infrastructures rurales puis urbaines dans les pays du Sud. La question de l'égalité *per se* n'est pas ciblée⁴.

Dans cette approche, l'Etat a un rôle important à jouer. La croissance demande la création d'emplois et le développement d'infrastructures productives. Les politiques et les programmes ciblent surtout les hommes dans leur rôle productif⁵. Reconnus seuls "chefs de famille", ils reçoivent les ressources (emplois, intrants, crédits etc.) associées aux interventions. Négligées dans leur rôle de productrices en milieu rural et dans le secteur informel urbain en particulier, les femmes sont ciblées en tant que mères et épouses par des infrastructures sociales et de formations en rapport avec leur rôle reproductif (par exemple, des cours d'économie ménagère). Le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture d'exportation monétarisée renforce – parfois instaure – la dépendance économique des femmes par rapport aux hommes dans le ménage et sur les marchés (Elson, 1995). Depuis l'adoption de cette approche, les femmes ont, dans de nombreux contextes, perdu leurs terres traditionnelles⁶, leurs revenus, leur statut et leur savoir-faire agricole.

Deuxième hypothèse: la réduction des inégalités entraîne le développement

En l'absence de mécanismes de redistribution à l'intérieur et entre les pays, le développement par la croissance se révéla créateur d'inégalités en terme de genre mais aussi en terme de classe. En Afrique en particulier, des politiques néo-coloniales développées au bénéfice du Nord (voir par exemple Verschave, 1998 et Biel, 2000) ont précipité le cercle vicieux "crises politiques – crises économiques et sociales – conflits" qui sévit encore aujourd'hui.

Dès les années 80, les politiques de coopération Nord-Sud ont commencé à faire l'objet de critiques à plusieurs niveaux. D'une part, des universitaires⁷ et des militant(e)s au Nord et au Sud ont dénoncé l'impact négatif des politiques macroéconomiques, en particulier l'ajustement structurel, sur les conditions de vie des plus pauvres, y compris des femmes, remettant en cause

l'approche du "développement par la croissance". D'autre part, le mouvement Intégration Femmes et Développement (IFD) a formulé, sur la base de recherches empiriques, l'hypothèse que les relations inégales et de subordination entre les femmes et les hommes étaient une entrave au développement des femmes en particulier et au développement en général (Bisilliat, 1996). Les approches anti-pauvreté, durabilité environnementale et genre ont donc convergé pour remettre en question l'efficacité, l'éthique et la durabilité du développement "à tout prix" et ont ainsi contribué à un nouveau paradigme : *et si ce n'était pas le développement qui créait l'égalité mais l'égalité qui créait le développement ?*

La fin (quelle fin ?) justifie t-elle les moyens ?

Comme il a été dit au tout début de cet article ni la finalité ni, par conséquent, les stratégies du développement ne font l'unanimité parmi les bailleurs internationaux, les gouvernements ou les ONGs (voir les débats actuels sur "l'approche par secteur" ou l'approche PRSP "réduction de la pauvreté" de la Banque Mondiale). L'approche selon laquelle "plus d'égalité = plus de développement" a certes gagné du terrain, de même qu'une vision plus holistique du développement. Mais, les exemples ne manquent pas pour illustrer que les approches par la croissance ont "la vie dure". Deux caractéristiques de ces approches méritent une attention particulière parce qu'elles ont un lien direct avec le genre.

La première approche consiste à favoriser le niveau macroéconomique au détriment du niveau micro. L'impact négatif de l'ajustement structurel et de l'économie de marché sur les groupes vulnérables, les femmes en particulier, a été illustré avec précision par des macro-économistes sensibles au genre (par exemple Elson, Folbre, O'Connell et Sen). Ces études mettent en évidence que l'impact négatif des politiques macro-économiques est souvent justifié par les bailleurs (internationaux en particulier) et les gouvernements comme étant nécessaire à court terme pour atteindre des objectifs économiques "plus élevés" : l'assainissement des dépenses publiques, le redressement de la balance des paiements, l'intégration à l'économie mondiale ou le remboursement de la dette. *La détérioration des conditions de vie représente en quelque sorte "le prix à payer", un sacrifice nécessaire⁸. D'autre part, l'approche par la croissance accorde la primauté aux investissements en infrastructures.* Des aéroports, des marchés, des routes, des usines et des hôpitaux sont construits, souvent à grand renfort de prêts (et donc de dettes) aux pays receveurs. Il est fréquent qu'ingénieurs et experts "socio" soient en désaccord sur l'importance de la prise en compte de l'impact potentiel de ces politiques et programmes sur les femmes et les hommes les plus vulnérables. Doit-on arrêter de construire des routes parce qu'elles amènent une concentration de la prostitution ? Doit-on arrêter de moderniser l'industrie agro-alimentaire

parce que les femmes perdent le contrôle de leur production ?

Il serait naïf de penser qu'on puisse donner une réponse catégorique oui/non. Mais si tant est qu' "on ne peut faire d'omelette sans casser d'œufs", ne doit-t-on pas se poser au moins la question de savoir : les œufs de qui et qui mange l'omelette ? N'est-il pas légitime de réclamer que ces politiques, programmes et projets de développement ayant les moyens politiques et financiers de changer l'environnement physique et socio-économique de femmes et d'hommes souvent déjà en difficulté, répondent à des questions, somme toute élémentaires, dans la quête d'un développement juste et durable :

- besoins pratiques ou stratégiques (Molyneux, 1989) *exprimés* par les femmes et/ou les hommes concerné(e)s seront ciblés par l'intervention ?
- Qui (et pas seulement que et quoi) va être affecté par l'intervention ?
- Les femmes et les hommes seront-ils affecté(e)s de la même façon ?
- Les inégalités entre femmes et hommes seront-elles réduites ou augmentées ?
- Quelles mesures seront prises pour sortir de la marginalisation les plus vulnérables, en particulier les femmes ?

En terme de genre, un des problèmes majeurs des interventions macros et d'infrastructures réside dans le fait qu'elles n'identifient pas de groupes-cibles (le qui) en tant que tels. Elles s'adressent à des bénéficiaires institutionnels (des gouvernements ou des municipalités dans le cadre de la coopération décentralisée) qui reçoivent les prêts. **Ces interventions au pire ignorent, au mieux marginalisent les besoins des femmes et des hommes à la base par rapport aux besoins institutionnels des partenaires aux niveaux meso et macro.** Les hommes et les femmes⁹ qui négocient ces programmes ne verront pas leurs conditions de vie directement affectées par leur impact.

La relation égalité-développement se pose aussi par rapport au *comment*. En effet, ce n'est pas tant l'objectif d'une politique ou d'un programme qui aura un impact sur le genre, que les stratégies de sa mise en œuvre. Des approches alternatives (par exemple l'approche participative) ont permis d'opérationnaliser le *comment* et d'y inclure la participation des femmes à la décision et à l'exécution des actions. Mais ces approches ne remettent pas forcément en cause les priorités et les choix fondamentaux qui sous-tendent l'orientation générale du développement. **Peut-on appeler "participation" l'inclusion a posteriori des femmes, ou des hommes, dans des programmes pré-établis et peu négociables ? Ces approches apportent un changement dans le système, mais pas un changement de système.** De plus, la quête de l'égalité *per se* reste secondaire par rapport à la recherche d'une meilleure efficacité des actions (Moser, 1993). Trop souvent encore, la participation communautaire, notamment la participation des femmes, est une stratégie pour minimiser les coûts et assurer la pérennité technique des équipements.

L'incidence de l'égalité sur le développement n'est pas acceptée par tous, en particulier l'incidence de l'égalité entre les femmes et les hommes. La diversité des opinions n'est pas négative en soi, mais l'absence d'un enga-

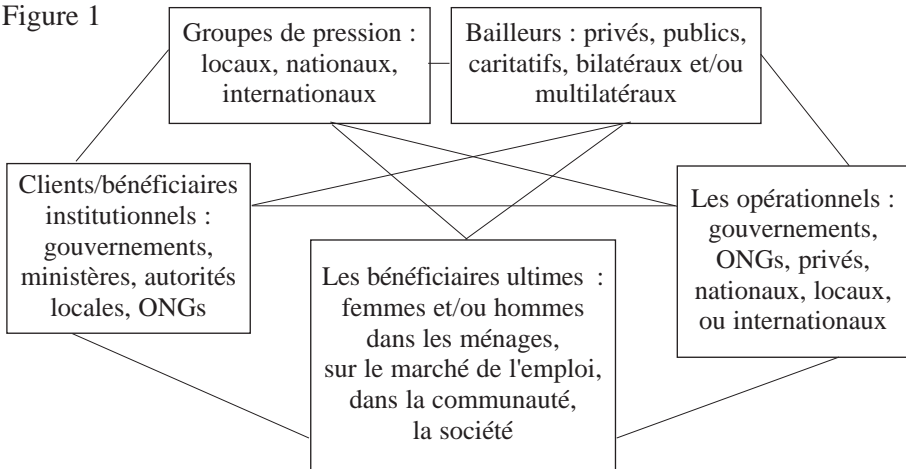
gement moral et politique des différents acteurs envers la question du genre laisse le champ libre à l'expression de relations de pouvoir qui manipulent l'approche GED pour servir d'autres intérêts.

Genre et pouvoirs

L'approche GED propose d'aborder le développement d'une autre façon, en partant de et en allant vers la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes. D'après mon expérience personnelle, la non-prise en compte du genre n'est pas due tant à un manque de sensibilisation ou de savoir-faire qu'à des relations de pouvoir entre divers acteurs qui s'articulent à différents niveaux. Pourtant, dans la pratique, il est rare qu'un bailleur ou un gouvernement demande explicitement qu'une étude genre s'attarde sur les relations de pouvoir entre acteurs et leur impact sur le genre. Les Termes de Références cantonnent souvent les recommandations genre au niveau du programme ou du projet. **Evidemment, si les relations de pouvoir entre et parmi les groupes d'acteurs impliqués à différents niveaux sont évacuées dans le diagnostic des problèmes de l'institutionnalisation du genre, elles ne feront pas partie des solutions.**

Quand on mène un diagnostic sensible au genre, on ne peut se contenter d'observer les relations de pouvoir entre femmes et hommes au niveau micro (par exemple la division sexuelle du travail), ni de mesurer l'impact – potentiel ou passé – de l'intervention sur ces relations. Le diagnostic genre et l'opérationnalisation de GED nécessite la reconnaissance d'un jeu complexe d'acteurs, de niveaux et de relations de pouvoir (Figure1)10. Dans ce cadre, les relations entre les femmes et les hommes au niveau micro (ménage et communauté) sont connectées à d'autres relations qui s'exercent entre et au sein des institutions de développement meso et macro (Levy, 1996 ; Kabeer, 1994 ; Hannan-Anderson, 2000).

Figure 1



Adopter une approche GED implique que l'on réfléchisse au rôle de ces différents acteurs dans le maintien des inégalités entre les femmes et les hommes au niveau micro d'une part et dans la prise en compte du genre dans la planification d'autre part. Aucun de ces groupes n'est homogène. On le sait. Au niveau micro, la résistance au changement dans les relations-genre peut venir des hommes (et même des femmes) bénéficiaires et/ou affecté(e)s (DDC, Berne). Mais les autres groupes sont aussi composés de femmes et d'hommes qui soutiennent ou non l'approche GED. Il serait naïf de penser que les différences d'opinion sur GED soient uniquement dues au genre des personnes impliquées. Entrent en jeu la hiérarchie interne des organisations (par exemple le pouvoir de l'unité-genre par rapport à l'unité politique économique), le statut des professions (ingénieurs "contre" sociologues), les générations, la course aux ressources, la souplesse institutionnelle des organisations (gestion du changement), etc.

L'hétérogénéité des opinions se reflète dans un débat permanent sur la légitimité de GED entre les *pro-GED* et les *résistants*. Une des théories du développement durable est qu'il vient de l'intérieur et de bas en haut. Mais qu'est-ce que l'intérieur ? Où commence le bas et où s'arrête le haut ? Ces notions sont extrêmement problématiques et subjectives. Quels critères sont fixés, utilisés, et par qui, pour établir la part d'endogénéité et d'exogénéité, et donc la légitimité de différentes revendications sur le genre ? **L'approche GED est accusée d'ingérence culturelle parce qu'elle déclare explicitement un objectif de changement social – contrairement aux interventions techniques qui ne proposeraient que des changements physiques ou économiques.** Il est intéressant (et souvent frustrant) de noter la "fluidité" de l'application des notions de légitimité alliées à l'argument culturel. Je ne défends pas qu'on impose des modèles mais je trouve l'argument culturel hypocrite a fortiori lorsqu'il est évoqué par ceux-là mêmes qui poursuivent des politiques aveugles au genre et souvent nuisibles aux conditions de vie des plus vulnérables, et notamment des femmes. La résistance au transfert de modèles Nord-Sud est à mon avis fondamentale. Dans ce cas, ne devons-nous pas l'appliquer à tous les modèles proposés/imposés du Nord au Sud – le libre marché, ou le multipartisme – et pas seulement au genre. Après tout, certaines politiques macroéconomiques (par ex. la promotion de zones franches d'export) se fondent sur l'hypothèse que des facteurs exogènes sont inévitables, voire nécessaires à la transformation du paysage économique et industriel des pays en développement. **Les apports technologiques sont aussi souvent par définition des technologies nouvelles. En quoi ces modèles et apports s'imposeraient-ils plus légitimement que GED ?**

La notion d'égalité entre femmes et hommes en tant que droit fondamental est rejetée comme une construction féministe et occidentale par ses opposant(e)s. Les critiques évoquent le trop plein idéologique et l'utopisme, voire les risques culturels du projet d'égalité de genre (par exemple la confrontation femmes/hommes menant à la désintégration des ménages,

comme en Europe ...). “Peut-être que les femmes, au Mozambique ou en Inde, ne veulent pas être comme les hommes de chez elles, ou comme les femmes de chez nous ?” Cet argument suggère qu’il n’existe pas de forces locales de changement et nie l’action politique et sociale menée par certains de ces acteurs en faveur du genre. **En définissant la différence comme élément de l’identité culturelle, les critiques de GED veulent-ils dire que les inégalités sont aussi culturelles et donc intouchables ?**

L’argument culturel renvoie la légitimité du changement (genre) aux acteurs locaux : femmes et hommes au niveau micro, ONGs et gouvernements, sans prendre en compte les conflits pouvant les opposer. Mais cette légitimité du local n’est pas sacrée. Les bailleurs en particulier interprètent souvent assez librement l’exogénéité et l’endogénéité des facteurs de changement et leur légitimité. En effet, malgré la promotion d’un plus grand dialogue politique entre le Sud et le Nord, les bailleurs continuent en grande partie à définir les conditions de leur coopération. Si des critiques sur leur négligence du genre sont formulées de l’extérieur (par exemple par d’autres coopérations), ils invoquent la souveraineté nationale pour justifier de leur non-implication dans les thèmes “sensibles” et culturels : au client (le gouvernement ou l’ONG) et aux “locaux” de décider du sort du genre. **Lorsque la demande pour une prise en compte du genre provient du “client”, elle peut être refoulée si elle entraîne des implications financières ou techniques, si elle perturbe le calendrier du cycle du projet ou si elle remet en cause le contrôle de la prise de décision entre bailleur et client.**

Les gouvernements aussi jouent librement avec la notion de la légitimité du changement. Certains gouvernements continuent à résister ouvertement à GED. C’est le cas extrême des Talibans en Afghanistan. Parfois la résistance est plus subtile. En Tunisie par exemple, la Commission Femmes est chargée de rédiger Le Chapitre Genre du Plan National de Développement mais a du mal à “s’infiltrer” dans les commissions sectorielles (C. Vouhé, 2000). GED est souvent libellé en tant que concept étranger, même quand la pression du changement vient de groupes locaux de femmes (et parfois d’hommes). Par exemple en Namibie, bien que mené par des groupes de femmes namibiennes, le débat sur l’égalité dans le mariage (1996-1998) a été taxé de lubie nordique par d’influents politiciens. Plus récemment, la dénonciation par des lobbies homosexuels locaux de femmes et d’hommes contre des formes de discrimination jugées anti-constitutionnelles a rencontré de fortes résistances au niveau politique le plus élevé. Indirectement, c’étaient toujours les relations femmes-hommes qui étaient en jeu, à travers un défi à la définition établie de la masculinité et de la féminité. **Dans les deux cas, le gouvernement a nié le caractère endogène des demandes de changement au nom de la protection de la culture africaine¹¹.**

Les besoins et intérêts des femmes et des hommes à la base peuvent aussi être marginalisés quand ils remettent en cause les relations-genre à l’intérieur des organisations (bailleurs, gouvernements, ONGs ou bureaux de

consultants). Dans de nombreux contextes, il existe une corrélation entre la prise en compte du genre et le nombre de femmes et d'hommes dans une organisation, la position qu'elles/ils occupent. L'argument avance qu'une augmentation du nombre de femmes dans les postes de décision est nécessaire pour intégrer le genre dans les programmes et les projets. Nous parlons ici non seulement de Parité mais du concept plus large d'Égalité des Chances en faveur des femmes professionnelles. De nombreuses études relatent d'une part la confusion qui existe entre GED et ces concepts. La redéfinition des relations de pouvoir entre femmes et hommes dans un contexte de changement organisationnel est un aspect crucial de l'institutionnalisation du genre qui reste difficile à opérationnaliser (voir par exemple Menon-Sen, 1999 ; Miller et Razavi, 1998). Souvent, la rencontre de GED et de l'Égalité des Chances crée des conflits entre celles/ceux qui veulent pratiquer ce qu'ils prêchent – égalité bien ordonnée commence par soi-même – et ceux/celles qui pensent que la mise en place de GED dans les politiques et les programmes à l'externe peut se passer de réforme genre à l'interne. Force est de constater que les avis en la matière dépendent souvent du genre des personnes qui les émettent !

Les besoins et intérêts exprimés à la base par les femmes et/ou les hommes peuvent aussi être manipulés – plus ou moins inconsciemment – par les planificateurs/trices (même pro-genre). Cette manipulation a lieu quand les besoins et intérêts exprimés ne correspondent pas à l'idée que les planificateurs/trices s'en font, sur la base de préjugés influencés par leur genre, classe, âge ou ethnicité. En Afrique du Sud par exemple, comme dans nombre d'autres pays, ce sont des femmes, souvent intellectuelles et féministes, qui initient et soutiennent des actions en faveur du genre. Mais ces femmes, de par leur classe et/ou leur ethnicité, ne sont pas elles-mêmes directement affectées – ou à un moindre niveau – par les problématiques qu'elles cherchent à résoudre. Dans le cadre du "Budget Genre", Shamin Meer suggère qu'un degré de transformation/interprétation des besoins des femmes (pauvres) dérive d'un doute des intellectuelles/professionnelles quant à la validité des problématiques et des solutions identifiées par les femmes pauvres (Meer, 2000).

L'approche GED et ses stratégies sont aussi débattues entre les expert(e)s genre et les expert(e)s sectoriel(le)s (Taher, 2001). Outre la question culturelle déjà mentionnée, les expert(e)s sectoriel(le)s accusent souvent les pro-GED de négliger les aspects économiques ou technique au profit du social. **L'argument le plus répandu consiste à dire que la planification-genre implique des processus d'identification et de mise en œuvre longs et coûteux et cela au détriment de l'efficacité des interventions et des réalisations techniques.** C'est possible, mais ce n'est pas forcément le cas. Le coût du genre dépendra en grande partie des méthodologies et des savoir faire utilisés. Par exemple, si la question genre est introduite en retard et à part, elle risque effectivement d'induire des coûts supplémentaires (étude ou formation). En revanche, quand l'approche genre est intégrée à toutes les démarches de planification et/ou pratiquée par tous les professionne(le)s, il n'entraîne pas de

coût supplémentaire car il fait partie de la “routine” de la planification. Et puis, quand bien même GED augmenterait le coût des interventions, ce coût serait bien justifié ! D’une part, parce que les femmes et les hommes à la base ont des droits, y compris celui d’être entendus et impliqués et de ne pas souffrir impunément de la négligence, voire de l’arrogance des planificatrices/eurs. D’autre part, il est important de comparer ce coût “ajouté” à la valeur ajoutée. Dans mon expérience, GED est un investissement, pas un coût, dans la mesure où l’approche permet d’atteindre un tout autre niveau de qualité dans les diagnostics, l’opérationnalisation et l’évaluation. **Par ailleurs, il faut aussi inscrire le coût potentiel du genre dans une vision à long terme, c’est-à-dire comparer le coût de faire avec GED au coût de faire sans GED.** Souvent, les ressources et/ou le temps consacrés au genre en début d’intervention seront autant de ressources et de temps épargnés dans l’exécution et l’après. Cette réalisation a entraîné la prise en compte des femmes dans les projets d’eau par exemple, car on a constaté que leur expérience et leur participation active augmentaient la pertinence et l’efficacité des projets¹². Rappelons toutefois que la participation des femmes qui se base sur leur utilité dans le projet, et non sur leurs droits et intérêts, peut facilement devenir une forme d’exploitation.

L’institutionnalisation du genre souffre aussi de luttes internes à GED. Les féministes, qui souvent revendiquent la légitimité des premières approches militantes d’IFD, reprochent à GED d’être devenue trop technique et dépolitisée et de négliger la question du pouvoir entre les femmes et les hommes. Les militantes craignent entre autres que la question fondamentale du Droit des Femmes soit diluée dans le “mainstreaming” de GED. Les partisan(e)s d’un GED alliant égalité et efficacité ne se sentent pas toujours à l’aise vis-à-vis de l’approche féministe qui peut parfois les isoler d’autres planificateurs/trices. Ces différentes approches se traduisent dans différents cadres méthodologiques et stratégies institutionnelles et opérationnelles où la question du pouvoir est interprétée à différents niveaux. Les versions GED qui en émanent seront plus ou moins transformatrices ou réformatrices, selon. Pour les non-initiés, ces différentes perspectives peuvent porter à confusion. Pour les opposants du GED, elles fournissent une autre arme de résistance : “si elles ne peuvent même pas s’entendre entre elles, alors...” Pour les pro-GED, ces confrontations permettent de maintenir un débat technique et politique qui enrichit la pratique et l’idéologie.

Finalement, le pouvoir s’articule bien sûr à la base, entre les femmes et les hommes. C’est souvent à ce niveau que l’on attribue (pas forcément à juste raison selon moi) les plus grandes opportunités et contraintes au changement. La question de la légitimité trouve ici aussi toute sa pertinence. Qui, des femmes et des hommes, a le droit de modifier les relations genre et, bien entendu, qui en a le pouvoir ? Dans tous les contextes se trouvent des hommes et pas seulement des femmes favorables à une renégociation du “contrat genre” (Levy et Taher, 2000). Mais si/quant le changement des relations

genre n'est souhaité que par les femmes, en est-il moins légitime ? La résistance des hommes aux changements souhaités par les femmes n'est-elle pas en quelque sorte exogène aux besoins et intérêts des femmes ? Cette notion est importante car, sans nier le lien évident entre la vie des femmes et des hommes, elle avance l'hypothèse que les aspirations des femmes peuvent aller au-delà de l'égalité avec les hommes, vers une redéfinition des femmes qui ne soit pas une comparaison ou un compromis avec les hommes¹³.

Dans la pratique, les différents niveaux de pouvoir et de résistances s'articulent, se renforcent et parfois s'annulent dans leurs contradictions. Lors d'un diagnostic genre, il est essentiel d'explorer et d'exploiter les contradictions dans la résistance au genre afin de faire avancer l'approche.

Un exemple

Une étude sur la prise en compte du genre dans un contexte urbain au Mozambique remettait récemment en cause le choix et la démarche d'un projet de réhabilitation qui allait affecter quelque 7 000 commerçant(e)s dont 80 % de femmes. Les contradictions se manifestaient à plusieurs niveaux. Bien que développé dans un cadre global de lutte contre la pauvreté et d'approche participative, le projet risquait d'avoir un fort impact négatif sur quelque 5 000 femmes, et la participation était de nature utilitaire. Face au rejet du projet par les commerçant(e)s, la première réaction de l'équipe technique et du bénéficiaire institutionnel (une municipalité) a été d'attribuer cette réaction à une manipulation politique d'une part et à un manque d'informations d'autre part, et non à une véritable préoccupation des femmes et des hommes qui allaient être affecté(e)s. Selon le bailleur, traiter avec les commerçant(e)s revenait à la municipalité (le client) dont les besoins (réhabilitation urbaine) étaient prioritaires. L'hypothèse était qu'à long terme, les commerçant(e)s allaient bénéficier du projet et qu'il s'agissait en fait de "limiter les dégâts" pour les commerçants à court terme. Des structures étaient en place sur lesquelles le projet envisageait de s'appuyer, pas de modifier. Les femmes étaient minoritaires dans ces structures, manifestation de relations inégales non seulement dans les ménages mais aussi sur les marchés. **Le projet comptait sur la capacité des femmes à se débrouiller et à absorber le choc des répercussions de la réhabilitation, mais mettait en doute leur capacité à exprimer leurs besoins sans être manipulées.** Une politique de non-ingérence du bailleur dans les affaires locales en termes de genre et de pouvoir co-habitait avec une approche par le haut dans tous ces autres aspects. Au sein de l'agence commanditaire, des bureaux de consultants et des partenaires locaux, différentes relations de pouvoirs économiques, professionnelles et politiques s'articulaient qui allaient forcément influencer la prise en compte du genre dans le projet (Vouhé, C, 2000).

Attention, il ne s'agit pas de dire que seule la planification-genre pos-

sède toutes les réponses à toutes les questions. Souvent même, elle fait apparaître des problématiques supplémentaires dont “on se serait bien passé” dans des situations déjà suffisamment complexes. Mais ces problématiques là sont trop importantes pour qu’on les néglige. Ce que la planification-genre permet dans un contexte donné, c’est justement de ne pas être aveugle et d’agir stratégiquement à partir d’un diagnostic où les femmes et les hommes, au cœur de la problématique, ne sont pas relégués au dernier plan des préoccupations des planificateurs(trice)s.

Genre et changement

La section précédente a posé l’argument “culturel” comme une des manifestations clef de la résistance à GED. Cet argument ignore la capacité passée et présente des relations-genre à changer et propose une vision statique de la culture. Les inégalités sont expliquées (voire justifiées) sur la base d’héritage ancestral ou religieux. **Or, il est évident que de par le monde les relations-genre changent continuellement d’une part sans aucune intervention planifiée, d’autre part sans interventions sensibles au genre.** En fait, jusqu’à présent, les interventions GED dans la pratique ont été plus souvent réactives que pro-actives, le résultat d’un besoin plus que d’une idéologie.

Impact des processus non-planifiés sur GED

Les relations et inégalités entre les femmes et les hommes sont affectées par toutes sortes d’évènements ou de processus non planifiés. Ces changements peuvent être soudains (dans le cas d’un tremblement de terre) ou progressifs. Par exemple, en situation de conflit (Tuschen et Twagiramariya, 1998) ou d’urgence, les femmes et les hommes peuvent prendre en charge des rôles et responsabilités normalement réservés à l’autre sexe (DPU, matériels de formation). Changer les relations genre n’est pas une question d’idéologie pour les femmes et les hommes vivant des situations extrêmes et difficiles, mais une question de survie sociale et économique. Prenons deux exemples :

Le Rwanda, après le génocide de 1994, offre une multitude d’exemples d’interventions en faveur des femmes qui ont suivi, et non causé les changements dans les relations-genre. Avant le génocide, les femmes ne montaient pas sur les toits, ou sur une chaise. Tout ce qui nécessitait de “grimper” était un travail d’homme. La mort et le départ d’un grand nombre d’hommes suite au génocide ont forcé les femmes à prendre en charge les travaux de réparation de leur maison, y compris de grimper sur les toits. Par la suite, une loi a été votée donnant aux femmes le droit à la propriété auparavant réservée aux hommes, mais dont les femmes, notamment les veuves, avaient besoin pour protéger les biens familiaux et pourvoir aux besoins de leur famille. Après la guerre, un débat public sur les violences contre les femmes pendant le conflit

a conduit à une législation punissant non seulement les violences en temps de guerre mais aussi les violences domestiques, jusque-là considérées de l'ordre du privé (McKneown et Vouhé, 2000). "Pour continuer à avancer, il faut voir ce que le mal a apporté de bon. Cette guerre a permis aux femmes de prouver qu'elles savaient et qu'elles pouvaient beaucoup. Elle a aussi permis de regarder en face nos plus grands tabous"¹⁴.

En Afrique subsaharienne, l'épidémie du Sida a mis au premier plan les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes. Dans de nombreux contextes, le plus puissant vecteur de transmission du Sida reste le manque de pouvoir des femmes à négocier le port du préservatif avec les hommes (Cohen, 2000). Ce rapport de force affecte particulièrement les femmes pauvres, peu éduquées et/ou jeunes. Le cas extrême de l'exercice de ce pouvoir se trouve dans la relation prostituée/client, ou dans la relation des jeunes filles avec des hommes plus âgés ou mariés qui les entretiennent – les "sugar daddies". Depuis les années 80, l'impact du sida sur les relations-genre et la vie des femmes et des hommes de tout âge est immense. De plus en plus de femmes deviennent chefs de ménage au décès de leur conjoint et nombre d'hommes se trouvent pour la première fois en situation d'assumer un rôle reproductif au quotidien, surtout s'il n'y a pas de fille aînée pour le faire. La lutte contre le sida a ouvert une boîte de pandore pour la planification traditionnelle et GED. Plus que tout autre type d'interventions, celles concernant le sida ont dû affronter de plein fouet la question du pouvoir entre les femmes et les hommes. Par la force des choses, ces interventions ont dû faire face au fait que la propagation du sida ne saurait être contrôlée sans un travail sur la subordination des femmes qui engage aussi les hommes. Dans ce processus, elles ont alerté les planificateurs/trices sectoriel(le)s à la pertinence des relations de genre¹⁵.

Les changements dans les relations-genre ne naissent pas tous dans le conflit violent ou la souffrance, même s'ils nécessitent souvent une forme de lutte sociale et politique. La revendication actuelle des pères qui souhaitent s'engager explicitement dans la vie de leurs enfants en est un exemple. La participation des femmes à des professions réservées aux hommes en est un autre. **Ce que ces quelques exemples veulent illustrer est que les politiques et programmes sensibles au genre sont souvent des réponses réactives à des besoins endogènes.**

Impact des interventions aveugles sur le genre

On accuse souvent le genre "d'expérimentation sociale". **Or, les changements dans les relations-genre sont souvent le résultat d'interventions (politiques ou programmes) aveugles au genre qui affectent les rôles des femmes et des hommes ainsi que leur accès et contrôle des ressources dans la sphère privée et publique (Bisilliat, 1996).** Le développement de l'industrie textile en

Asie, dans les années 80, a fait entrer les femmes en masse dans les zones d'exportation avec des répercussions importantes sur leur statut dans le ménage et dans la société au sens large (Kabeer, 1997). Au Bangladesh, les priorités nationales en terme de développement, alliées aux nécessités économiques des ménages, ont littéralement fait passer du purdah à l'usine textile des femmes que la tradition limitait à la sphère domestique (id.).

De nombreuses recherches ont trouvé des corrélations entre :

- la diminution des services publics suite à l'ajustement structurel et la mortalité (Sen, 2000) ;
- la modernisation de l'agro-alimentaire et la perte de revenus des femmes (Braithwaite et De Broodt, 2000) ;
- la privatisation des services d'éducation et l'abandon scolaire des filles ;
- la pauvreté et la prostitution féminine ;
- la réduction des secteurs public et privé et la précarité des femmes. Par exemple au Mozambique, les hommes ont rejoint les femmes dans le secteur informel lorsqu'ils ont perdu leurs emplois dans le secteur privé ou la fonction publique. Le chômage des hommes a augmenté la responsabilité économique des femmes en même temps qu'il a créé une nouvelle forme de concurrence dans un secteur qu'elles dominaient (Vouhé, 2000).

En fait, certains avancent que les interventions macroéconomiques sont bâties sur l'hypothèse de la capacité des plus vulnérables – femmes et hommes – à absorber le choc et à ajuster leurs stratégies de survie aux conditions adverses qu'elles créent¹⁶.

GED est accusé d'expérimentation sociale. Or, on vient de le voir, les approches aveugles affectent les relations sociales et de genre avec beaucoup plus d'impunité et de moyens que GED. Il ne faut pas en conclure que le mouvement IFD/GED a moins fait pour changer les relations genre que les approches aveugles. Bien entendu, les politiques aveugles n'ont pas forcément un impact négatif sur les femmes. Mon objection est que sans prise en compte du genre nous ne sommes même pas capables d'évaluer si l'impact de ces interventions est négatif ou positif pour les femmes et les hommes (ou alors on le découvre a posteriori quand le mal est fait). Certes, le développement est un processus évolutif et on ne peut pas tout prévoir, planifier, ou contrôler. Qualitativement, une différence fondamentale existe néanmoins entre les approches IFD/GED et les approches aveugles puisque IFD/GED cherche consciemment à améliorer la condition des femmes. Dans le domaine législatif où les exemples sont trop nombreux, citons seulement la Tunisie indépendante qui a changé en 1956 le Code de la Famille pour donner aux femmes des droits de citoyenneté jusqu'alors réservés aux hommes. En Namibie, la loi pour l'égalité dans le mariage donne maintenant aux femmes mariées civilement (la loi ne s'applique pas aux femmes mariées sous la coutume) le droit de faire un emprunt sans l'autorisation de leur mari. L'application des lois est une autre discussion, mais le fait que le cadre légis-

latif existe de jure est un progrès considérable. Des changements importants ont aussi affecté positivement les femmes par le biais de politiques et de programmes de développement (DPU, 2000). Quantitativement, il est clair cependant que les changements dans les relations-genre sont plus souvent le fait d'interventions aveugles que d'interventions GED, et que ces changements, quand ils sont découverts, le sont souvent au détriment des femmes.

L'approche GED : de panser à penser le développement

Force est de constater que les interventions IFD puis GED ont surtout servi jusqu'à présent à compenser et panser les effets négatifs des politiques et des programmes aveugles au genre sur les femmes. **Est-il possible de passer d'une approche GED curative à une approche qui envisagerait les relations-genre comme axe non seulement transversal mais également directeur de la planification ? L'aide au développement exerce un pouvoir énorme sur les pays en développement et dispose de ressources considérables.** Mais il est évident que les questions humaines et sociales sont marginalisées quand des intérêts commerciaux et/ou politiques sont en jeu. Nous savons que les annales du développement multi et bilatéral des dernières 50 années regorgent d'éléphants blancs. Au-delà des questions de genre, n'est-ce pas la conception même de la finalité du développement, des ressources et stratégies et des relations de pouvoir que nous nous devons de repenser ? GED ne résoudra pas tout, mais les transformations que l'approche peut apporter n'en sont pas moins cruciales. Cette dernière section s'efforce de souligner des lignes directrices fondamentales pour une intégration influente et non accessoire du genre.

.....59

Rendre le genre explicite et visible

Une remarque souvent entendue dans les séances de formation est la suivante : "Si le genre signifie travailler avec les femmes et les hommes, j'étais comme M. Jourdain, je faisais donc du genre sans le savoir !" Hélas, non ! **Beaucoup plus que le profil et le nombre de femmes et d'hommes dans un projet, ou programme, c'est l'intention explicite envers le genre qui fait qu'une intervention aura, ou non, une perspective genre.** Une intervention-genre ou sensible au genre¹⁷ cherchera consciemment à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, tout au moins à ne pas les augmenter. Pratiquer le genre sans le savoir, à la mode de M. Jourdain, est un accident de parcours qui peut avoir des conséquences désastreuses pour les femmes (et par extension pour leurs enfants, leurs familles et le développement au sens large). Une intervention qui affecte les relations-genre par hasard, même positivement, est aveugle au genre. Il convient donc de rendre explicites des questions de base : dans quelle mesure l'intervention prend-elle en compte les différences et inégalités entre les femmes et les hommes ? Dans quelle mesure

fait-elle consciemment le choix d'allouer des ressources, ou d'accorder la prise de décision aux femmes et/ou aux hommes ? Dans quelle mesure l'environnement institutionnel des différents partenaires est-il favorable et équipé pour pratiquer la perspective genre ?

La question de la visibilité du genre est importante. "Invisible" veut le plus souvent dire "absent". Mais une intervention peut être sensible au genre sans le proclamer. Dans certains contextes, déclarer l'intention GED surtout en terme de réduction des inégalités peut être contre productif et attirer des résistances. Par exemple, un programme d'amélioration des semences en Bolivie œuvre stratégiquement avec les femmes en tant que productrices, en prenant en compte les relations-genre et les rôles des femmes et des hommes. Mais ce programme refuse l'étiquette "genre"¹⁸. Soit. Pratiquer GED sans le dire peut être une stratégie très efficace dans certains contextes. **La pratique silencieuse du genre a néanmoins ses limites car elle ne permet pas aisément l'identification des bonnes pratiques. D'autre part, si le genre n'est pas clairement exprimé, la relation entre égalité de genre et développement ne peut être explorée explicitement.**

Je voudrais insister sur deux dimensions de l'invisibilité du genre. L'une résulte du passage conceptuel de IFD à GED. IFD voulait rendre les femmes visibles et les intégrer dans le développement. "Les femmes" sont devenues une unité d'analyse et d'intervention (par exemple dans les cadres d'Harvard ou de Longwe). A part, mais visibles. GED propose une unité d'analyse et d'intervention qui englobe les femmes et les hommes, et avance que l'analyse doit porter sur les différences et les inégalités *entre eux*. **Ce qui se passe actuellement, c'est que la dimension relationnelle/comparative du genre disparaît dans une nouvelle vague d'agrégation.** Le fait qu'un groupe analysé contienne des femmes et des hommes est pris comme signe d'une analyse genre. En conséquence, femmes et hommes sont de nouveau agrégés dans des catégories fermées de "bénéficiaires" ou de "groupes cibles".

Une autre dimension menace de rendre le genre invisible, "la diversité sociale". **Les cadres de planification basés sur une intégration transversale de la diversité sociale sont supposés "inclure d'office" les questions de genre. Il en résulte que d'autres inégalités et exclusions (classe, âge, ethnicité etc.) prennent le pas sur les inégalités de genre.** C'est le cas par exemple des inégalités économiques dans les programmes de lutte anti-pauvreté ou des inégalités affectant les "populations indigènes" souvent identifiées dans les programmes environnementaux. (March, C. ; Smyth, I. ; Mukhopadhyay, M., 1999 : 118). Quand les pro-genre demandent la visibilité du genre, on leur reproche de vouloir promouvoir les relations et inégalités genre au détriment et au-dessus d'autres relations sociales et inégalités plus pertinentes. Rappelons que Femme et Homme ne sont pas des catégories. Pauvre, riche, jeune ou vieux, quelle que soit sa religion, on est toujours aussi et simultanément femme ou homme. Cette identité est rarement anodine et sans implication.

Egalité ou efficacité

Il est fondamental de reconnaître que l'approche GED peut être abordée en terme d'égalité et/ou d'efficacité. Dans le premier cas, la planification-genre prend l'égalité comme valeur fondamentale (un projet de société) ; c'est donc un but qui doit être promu à travers des approches permettant d'identifier les inégalités et d'y remédier. Dans le deuxième cas, l'approche genre est une stratégie permettant aux interventions d'être plus efficaces en répondant mieux aux besoins et en utilisant mieux les ressources, y compris les ressources humaines, donc les femmes. En tant que praticien(ne)s du développement au sein d'une ONG, d'une agence internationale, d'un bureau de consultants ou d'un gouvernement, nous devons clarifier notre perspective. **Adopter une approche efficacité ou égalitaire mènera à un diagnostic, donc à des stratégies très différentes.**

L'approche efficacité tend à favoriser le diagnostic des différences (notamment dans la division du travail) et non des inégalités. L'argument suppose que constater les différences n'entraîne pas de jugement, alors que signaler les inégalités se base sur un système de valeurs. Qui dit "différent" ne dit pas forcément "inégal". Etre différent(e) peut être un choix, une stratégie ou une forme de revendication politique ou sociale. Mais, bien entendu, les différences entre les femmes et les hommes sont souvent le résultat d'inégalités perpétuées de jure ou de facto par des systèmes coutumiers ou constitutionnels qui opèrent aux niveaux micro, meso et macro. Souvent, les carences et inégalités qui affectent un individu ou un groupe d'individus ne sont pas le résultat d'un manque de ressources mais d'un parti pris dans leur répartition (Sen, 2000). La capacité d'un individu ou d'un groupe à contrôler des ressources (et la prise de décision) nécessaires à son fonctionnement est un facteur essentiel de développement, individuel et collectif. Empêcher ou favoriser l'accès et le contrôle de ces ressources pour un individu ou un groupe est un acte politique. Une approche GED égalitaire revêtira cet aspect politique et revendicatif.

Le choix de la perspective égalité/efficacité se manifeste aussi dans la place donnée au genre dans le cycle de la planification. **Inclure une perspective-genre en amont d'une politique, d'un programme ou d'un projet indique la volonté d'influencer le cycle de la planification à partir de données genre. Dans une perspective d'efficacité, la question genre/femmes apparaît surtout au niveau de l'exécution des interventions et est elle accessoire.** Trop souvent encore, le genre n'apparaît qu'en fin de cycle en terme d'impact de l'intervention sur le genre (Elson et Catagay, 2000), une question à part dans les termes de référence des évaluations. Pour que l'approche GED devienne vraiment un outil de transformation, la relation entre le genre et l'intervention doit se considérer à tous les moments clefs de la planification :

- Les besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes, en particulier les inégalités influencent-ils la *pré-identification* des inter-

ventions prioritaires ?

– L'impact potentiel des relations-genre sur le projet ou le programme est-il un critère dans la *formulation*, y compris l'allocation des ressources ?

– L'impact de l'intervention sur les relations-genre influence-t-il le choix des stratégies dans l'*exécution* ?

Conclusion

Cet article est fondé sur l'hypothèse que l'intégration du genre est au cœur de multiples relations de pouvoir qui dépassent les relations-genre. L'auteure a tenté de démontrer que, souvent, la non-prise en compte du genre n'est pas un oubli mais la manifestation de relations de pouvoir idéologiques, politiques et économiques. Dans ces relations, la dimension Nord/Sud joue un rôle important.

Dans les années 70, IFD alerta les planificateur(trice)s sur l'impact négatif de la modernisation agricole sur les femmes. Dans les années 80, ce fut le tour de l'ajustement structurel. De quoi seront faites les années 2000 ? Dans quelle mesure, à la lumière des expériences passées, les acteurs du développement vont enfin considérer le genre comme critère pertinent, susceptible d'influencer la finalité et les moyens du développement ? Est-ce que les avocat(e)s de GED auront gain de cause pour changer l'orientation des politiques à venir, ou bien ces politiques continueront-elles malgré tout à obéir à des objectifs macroéconomiques ? D'une certaine façon, le passage du genre de l'arène politique féministe au domaine de la planification a à la fois dépolitisé et re-politisé le débat de l'égalité et du genre. La dépolitisation est née par l'apport d'une dimension technique et utilitaire à GED (des outils, des cadres de planifications, des indicateurs). La re-politisation s'est faite par l'ouverture de nouveaux débats sur l'égalité qui vont au-delà du débat de l'égalité femmes-hommes, et par la co-option de nouveaux partenaires qui, jusqu'à présent, ne se sentaient pas concernés par ce qui semblait être essentiellement une lutte féministe (DPU, 2000).

L'enjeu de GED pour les prochaines années est de maintenir le caractère politique de l'approche tout en trouvant des moyens concrets d'opérationnalisation. Dans la pratique, des changements fondamentaux sont à mettre en place. En effet, tant que les relations-genre ne seront pas traitées comme relations sociales et économiques de base, elles resteront marginalisées et anecdotiques. Tant que les inégalités de genre ne seront pas reconnues explicitement comme facteurs de sous-développement, les interventions ne proposeront pas de stratégies et de ressources "mainstream" permettant d'y remédier. **Trop d'acteurs ne (re)connaissent pas l'impact de leurs interventions sur les relations-genre. Il est temps que les praticien(ne)s du Nord et du Sud assument**

pleinement la responsabilité des changements qu'ils provoquent et s'investissent dans un dialogue égalitaire avec les femmes et les hommes à la base.

Notes

- 1 - Claudy Vouhé est enseignante, formatrice et chercheuse au Development Planning Unit (University College London) à Londres. Elle travaille avec l'approche "Planification-genre des Politiques et Programmes" du DPU, une méthodologie pour institutionnaliser (mainstreaming) GED. Le principal outil de cette méthodologie est "La Toile de l'institutionnalisation du genre" développée par Caren Levy (1996).
- 2 - Tout en reconnaissant le pouvoir grandissant des acteurs privés (multinationales et organismes financiers) et les intérêts et les conflits qui les lient ou les opposent aux acteurs internationaux, gouvernementaux et locaux du développement ; lire Amim (1996) et Biel (2000).
- 3 - Par planification nous entendons ici la définition, dans un contexte donné, des problèmes et des priorités de développement, l'identification des besoins et contraintes spécifiques à différents groupes, la formulation d'objectifs et de stratégies, l'allocation de ressources, le suivi de l'exécution et l'évaluation de l'impact.
- 4 - Le modèle de "développement par la croissance" est toujours en vigueur d'où l'emploi du présent dans les paragraphes s'y référant.
- 5 - La méthodologie du DPU utilise le concept des rôles multiples qui comprend les rôles triples définis par Moser (1993) auquel est ajouté un quatrième rôle (rôle politique) distinct du rôle communautaire qui n'est pas forcément politique (souvent un rôle d'exécution dans des programmes participatifs par exemple). Les rôles multiples, le niveau d'accès et de contrôle des ressources (Moser, 1989) et les besoins pratique et stratégiques (Molyneux, 1989) sont utilisés pour diagnostiquer les contraintes et opportunités pour le genre dans différents sites de pouvoir (Levy, 1996).
- 6 - "The lost harvest", un film de la BBC (1985) est utilisé comme étude de cas dans la formation DPU pour illustrer l'impact d'un programme d'irrigation en Gambie sur les femmes productrices de riz.
- 7 - Surtout des femmes, parmi lesquelles Folbre (1986), Bakker (1994) Palmer (1992) et Elson (1995) mais aussi des hommes : Sen (1987 et 2000) et Standing (1989).
- 8 - Certains identifient même le chômage et le sous-emploi, notamment des femmes, comme contribution à un certain équilibre économique, selon l'argument que le plein emploi réduirait la valeur de l'emploi et la capacité des employé(e)s à négocier des salaires et conditions de travail avantageuses.
- 9 - Elles sont généralement beaucoup moins nombreuses que les hommes dans les postes de décision.
- 10 - Adapté de Levy, C. "La Toile de l'Institutionnalisation du genre", matériel de formation du DPU (en français), 2000.
- 11 - Observé par l'auteure qui vivait en Namibie lors de ces débats (1992-97).
- 12 - Atelier de formation du DPU avec l'ONG WaterAid, Londres, 2000.
- 13 - Que l'égalité des femmes aux hommes soit l'objectif ultime de GED est contestée (par exemple Nadia Taher, à paraître) dans la mesure où la situation des hommes est présentée comme mesure et objectif de l'égalité.
- 14 - Propos recueillis pendant un entretien à Kigali, Rwanda (Mission DfID, C. Vouhé, Mai 2000)
- 15 - J'ai récemment lu dans un document émis par un bailleur bi-latéral qu'il avait l'intention d'"intégrer une composante Sida dans toutes ses interventions, à l'instar d'une composante genre." Pour moi ce libellé est éronné car le genre n'est pas une composante au même titre que le Sida. Au contraire, une stratégie Sida intégrée a besoin de la variable genre comme dimension transversale, et non comme composante parallèle.
- 16 - O' Connell dans son analyse de l'impact de l'ajustement structurel au Mozambique et au Nicaragua arrive à la conclusion que "ce n'est pas que les programmes PAS ont oublié d'analyser l'impact sur les pauvres. Oublier les pauvres dans ces pays là revient à oublier de prendre en compte plus de 50% de la population. Non, les pauvres ont été visés explicitement par les PAS car le succès des PAS dépendait de la capacité des pauvres à survivre".
- 17 - En anglais, l'adjectif gender décrit une intervention, ou recherche, qui a pour but spécifique la mise en évidence et/ou la réduction des inégalités de genre. Le terme gendered ou engendered décrit des interventions ou recherches thématiques qui intègrent la perspective genre comme critère transversal.
- 18 - Exemple fourni par Chrystel Ferret (DDC-Suisse).

Bibliographie

- Bakker, I. 1994, *The Strategic Silence*, Bakker, I (ed), Zed Books
- Bangara, Y. , *Policy Dialogue and Gendered Development : Institutional and ideological Constraints*, UNRISD discussion paper No 87, 1997
- Biel, R., 2000, *The New Imperialism : Crisis and contradictions in North/South relations*, Zed Books, London
- Bisilliat, J., 1996, *Pauvreté, Exclusion et Citoyenneté, Femmes du Sud, Chefs de Famille*, ed. Karthala
- Braithwaite, M. et De Broodt, K. , 2000,
- Cohen, D., 2000, *Poverty and HIV/Aids in Sub-Saharan Africa*, Sedep Conference Paper Series #2, www.undp.org/seped
- DDC - *Introduction de la perspective du genre dans les actions de développement: L'expérience de la coopération Suisse au Niger* ", in : *Cahiers Genre et Développement* No1, (eds l'Harmattan), 2000
- DPU, 2001, *Mainstreaming Gender in Policy and Planning: North/South Experience*, Rapport de Conférence préparé par Levy, C. ; Taher, N. ; Vuhé C .
- Elson, D. , 1995, *Household Responses to Stabilisation and Structural Adjustment, Male Bias in the Development Porcess* (eds Elson), Manchester University Press
- Elson, D. ; Catagay, N., *The Social Content of Macroeconomics Policies*, *World Development*, Vol 28, No7, 2000
- Hannan-Andersson, C. , *Engendering Public Learning : Transforming theory, Methodology and Practice*, communication pour la Conférence Internationale "Mainstreaming Gender in Policy and Planning: North/South Experience", Juin 1999
- Kabeer, N., 1994, *Reversed Realities : gender Hierarchies in Development Thought*, Verso
- March, C. ; Smyth, I. ; Mukhopadhyay, M. , 1999 *A Guide to gender analysis frameworks*, Oxfam Publications
- McKneown, M. et Vuhé, C., 2000, *Output to Purpose Review of the Gender Training for Maintreaming Project au Rwanda*, Rapport préparé pour Dfid (London)
- Meer, S. , 2001, *Communication finale, Conférence Internationale "Mainstreaming Gender in Policy and Planning: North/South Experience"*, Juin 1999
- Menon-Sen, K. 2001– *Finding a Foothold : The Ecology of Gender Mainstreaming in a large organisation*, Conférence Internationale " Mainstreaming Gender in Policy and Planning: North/South Experience ", DPU, Juin 1999
- Miller, C. et Razavi, S., 1998, *Missionaries and Mandarins : Feminist Engagement with Development Institutions*, Chap 6, UNRISD, IT, London
- Moser, C., 1993, *Gender Planning and Development : Theory, practice and training*, Routledge, London
- Moser, C. ; Tornqvist, A. ; von Bronkhorst, B., 2000, *Mainstreaming Gender and Development in the Workd Bank : Progress and Recommendations*, World Bank
- O'Connell H., 1996, *Equality Postponed : Gender, Rights and Development*, (chap 4), *Worldview Publishing* (Oxford) et *One World Action*, London
- Palmer (1992) Porter, F. ; Smyth, I. ; Sweetman, C., 1999, *Gender works : Oxfam experience in policy and practice*, Oxfam, London
- Sen, A., 2000, *Un nouveau modèle économique : Développement, Justice, Liberté*, Odile Jacobs
- Standing, G. – *Global Feminisation through Flexible Labour*, *World Development*, Vol 17, No7, 1989
- Levy, C., 1996, *The Web of Institutionnalisation*, Working paper 76, *Development Planning Unit*
- Levy, C. - in : Guijt, I. (ed). - *The Myth of Community*,

- Levy, C. et Taher, N. – Spaces of Insurgent Practices : Lessons from gender and Housing, Open House International, Vol 5, No4, 2000
- Taher, N., 2001, Résumé des discussions, Conférence Internationale “Mainstreaming Gender in Policy and Planning: North/South Experience”, DPU, Juin 1999
- Tuschen, M. ; Twagiramariya, C. , 1998, What Women do in Wartime, Zed Book (London)
- Verschave, F.X., 1998, La Françafrique : le plus long scandale de la République, Stock
- Vouhé, C., 2000, Rapport de mission : Intégrer le genre dans la réhabilitation des marchés de Maputo
- Vouhé, C., 1999, Evaluation du Projet de Renforcement de la Capacité Genre en Tunisie, British Council.

